



© Cédric Gerbehaye/Agence VU'

« DEVOIR DE REGARD »

PASSEZ À L'ACTION

PARCOURS PÉDAGOGIQUE
À DESTINATION DE L'ENCADRANT
DES GROUPES DU SECONDAIRE



AMNESTY
INTERNATIONAL



VISITER L'EXPOSITION

« DEVOIR DE REGARD » :

POUR QUI, POURQUOI, COMMENT ?

Dans le cadre de l'exposition de photographies « Devoir de regard », les accompagnateurs des groupes de jeunes du secondaire (professeurs, éducateurs, animateurs, etc.) sont invités à mener des activités pédagogiques et interactives avant et pendant leur visite. Ce Parcours pédagogique propose ainsi huit activités adaptées au secondaire, répondant à un double objectif :

- Faire connaître le combat mené depuis plus de 50 ans par Amnesty International (AI) en faveur des droits humains dans le monde à partir des photographies composant l'exposition « Devoir de regard » et à travers trois thématiques :
 - la liberté d'expression ;
 - les droits des femmes ;
 - les enfants-soldats.
- Mettre en évidence le rôle joué par la photographie et les photographes dans le combat pour les droits humains (DH) :



- montrer, témoigner au moment même de l'événement ;
- conserver la mémoire individuelle et collective des événements, des figures emblématiques ;
- appuyer le travail des ONG de défense des droits humains dans leur mission d'identifier, de nommer, de dénoncer les violations des droits humains.

Cet outil pédagogique s'adresse aux encadrants du secondaire et ne vise pas une discipline particulière. Il comprend **huit fiches présentant chacune une activité et un questionnaire pour orienter les élèves** vers un examen plus rigoureux de la photo, les rendre sensibles à des aspects formels qui jouent un rôle majeur dans le processus d'élaboration du sens. Les activités proposées se fondent sur des photos sélectionnées pour leur richesse sur les plans narratif et/ou descriptif, pour leur valeur testimoniale.

Chaque activité est autonome, mais peut se combiner



avec d'autres. L'encadrant-e peut donc choisir les activités, les retravailler, les adapter en fonction du groupe-classe, du temps disponible et construire son propre parcours à travers l'exposition.

- Les activités des **fiches 1 et 2** sont **particulièrement indiquées pour débiter la visite de l'exposition** : elles invitent les élèves à circuler et rechercher certaines photos et permettent ainsi de découvrir l'ensemble de l'exposition.
- Les **fiches 3 à 5** présentent des activités au cours desquelles encadrants et élèves se retrouvent **devant une photo pour en construire progressivement le sens**.
- Quant à la **fiche 6**, elle offre l'occasion de **faire le point à la fin de la visite de l'exposition** : souligner le rôle joué par la photographie et les photographes dans le combat pour la défense des droits humains, faire le lien entre droit à l'information et devoir de regard et **préparer l'activité de la fiche 7 : la fresque** qui permet à chacun-e de s'exprimer par rapport à l'exposition.
- La **fiche 8 est une fiche pratique** vous donnant des pistes pour la description et l'analyse des photographies.
- Enfin, la **fiche 1,2,3... Action !** présente les différents moyens d'agir pour les droits humains, et en particulier pour les individus en danger mis en avant dans l'exposition.

Si les modalités de gestion du groupe sont laissées à l'appréciation de l'encadrant, il est toutefois possible de dégager quelques principes à partir desquels les activités se construisent.

Elles s'amorcent individuellement ou en sous-groupe : les élèves sont invités à circuler dans l'exposition, à se diriger vers certaines photos, à les observer, les décrire, les analyser en fonction des consignes données. Elles se poursuivent en grand groupe, sous la guidance de l'encadrant-e : il-elle guide les élèves pour les amener à une compréhension de la photo, pour construire collectivement le sens de la photo ; il-elle tire parti de leurs réponses, de leurs remarques, de leurs explications, de leurs questions pour corriger, affiner les informations (notamment historiques) et utilise leurs réactions pour les inciter à réfléchir.

Il est vivement **conseillé à l'encadrant-e** qui souhaite visiter l'exposition avec ses élèves **de s'y préparer** : visite préalable de l'exposition, consultation des dossiers pédagogiques, des rapports Amnesty. En outre, disposer d'un **atlas ou d'un planisphère** peut s'avérer utile afin de situer certains pays.

En fonction de la maturité ou de la motivation du groupe, ces activités **peuvent déboucher sur des réflexions en profondeur à partir des**



dossiers pédagogiques mis à la disposition des encadrant-e-s (voir page 29).

Au sein de l'exposition, il sera proposé aux visiteurs d'agir concrètement pour des individus en danger : signature d'une pétition, participation à une action de solidarité.

FICHE 1 : IMAGINE...¹

PHOTOS ET THÉMATIQUES

Liberia Guns, Liberia, 2003

© Teun Voeten

Enfants-soldats



Charles Taylor, l'ancien président du Liberia, a été condamné à 50 ans de réclusion pour complicité de crimes de guerre par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, à La Haye. Cette peine a été prononcée pour des crimes commis en Sierra Leone entre 1996 et 2002.

Des juges internationaux ont déclaré Charles Taylor, qui a également été à la tête du groupe d'opposition armée du Front national patriotique du Liberia (NPFL), coupable de complicité de crimes de guerre durant le conflit armé interne sierra-léonais. Il n'a pas encore été poursuivi pour les crimes qu'il aurait commis dans son pays natal, le Liberia. Si ce jugement historique montre avec force que les anciens chefs d'État ne doivent pas se croire à l'abri de la justice internationale, Amnesty International continue à déplorer que des dizaines de milliers de personnes victimes d'atrocités au Liberia et en Sierra Leone n'aient pour l'instant vu aucun autre responsable être traduit en justice.

Enfants-soldats de l'armée de Dieu, Birmanie, 1999

© Thierry Falise

Enfants-soldats



Cette photo montre des enfants de l'Armée de Dieu (God's Army), un mouvement armé dissident de la résistance karen créé en 1997 en Birmanie et composé essentiellement d'enfants et d'adolescents (ils ne furent jamais plus de 200) et dirigé

par des jumeaux karens de 9 ans, Johnny et Luther Htoo. Après de multiples péripéties, souvent dramatiques, ce mouvement disparut en 2000.

Kaboul, Afghanistan, 2004

© Teun Voeten

Droits des femmes



Selon l'Organisation internationale des migrations, l'Afghanistan est l'un des pays du monde où l'on compte le plus grand nombre de veuves : en 2006 elles étaient 1,5 million sur 26,6 millions d'habitants. L'âge moyen d'une veuve est de 35 ans et 94 % d'entre elles en savent ni lire ni écrire. La plupart des

femmes sont devenues veuves par suite des deux décennies de conflit au cours desquelles de nombreux hommes ont été tués ou ont disparu. Pour les maris disparus, mais non officiellement morts, ces femmes ne peuvent réclamer leur héritage à la famille du mari et n'ont plus le droit de vivre au foyer conjugal. Pour pouvoir se remarier, elles doivent

¹ En référence à la chanson de John Lennon

attendre une période de 4 ans et demander un avis de décès. Mais pour la société afghane, demander un avis de décès et se remarier est un geste très honteux qui les mène souvent à l'emprisonnement et à la perte de la garde de leurs enfants issus du premier mariage. Pour s'en sortir, bon nombre de veuves n'ont pas d'autre choix que de mendier ou se livrer à la prostitution.

ENTRÉE EN MATIÈRE

Cette activité vise à faire découvrir aux élèves des thématiques mises en évidence (les enfants-soldats et les droits des femmes) et de les relier au combat mené depuis plus de 50 ans par Amnesty International en faveur des droits humains dans le monde.

Les photos sélectionnées l'ont été parce qu'elles sont représentatives des trois thématiques et parce qu'elles sont susceptibles de créer chez le spectateur l'étonnement - voire le choc -, d'éveiller sa curiosité, d'entraîner une réflexion sur la violence du monde, mais surtout de créer l'espoir suscité par la mobilisation pour la défense des droits humains.

OBJECTIFS

- Formuler des hypothèses sur l'environnement d'une photo à partir d'un fragment.
- Vérifier les hypothèses en les confrontant à la photo complète.
- Construire le sens d'une photo : observer, décrire, interpréter.
- Saisir la visée argumentative de la photo.
- Apprécier le rôle de la photographie et des photographes dans le combat pour les droits humains.

MÉTHODES/TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Lecture (photo)
- Écriture (texte descriptif)/Dessin
- Dialogue structuré

EN PRATIQUE

Activité à réaliser avant (étape 1) et pendant (étape 2) la visite de l'exposition

Matériel

- Feuilles avec les extraits de photos photocopiées à distribuer aux élèves.
- Stylos, feutres, crayons.

Durée

- Étape 1 : 40 minutes
- Étape 2 : 30 minutes

Niveau : Enseignement secondaire

Âge visé : 12 – 18

DÉMARCHE

ÉTAPE 1 INDIVIDUELLEMENT OU EN SOUS-GROUPE/ÉQUIPE

Dans un premier temps, en classe, avant la visite de l'exposition, l'encadrant-e propose aux élèves, des extraits de photos qui mettent l'accent tantôt sur un objet, tantôt sur une personne et les invite à imaginer, par le biais de l'écriture et/ou du dessin, l'environnement dans lequel se trouve cet objet ou cette personne.



CONSIGNES

Observe attentivement chaque photo centrée sur un élément.

- Décris et/ou dessine ensuite pour chacune d'elles l'environnement dans lequel se trouve cet élément.
- Donne un titre à la photo.

! Il est recommandé d'annoncer aux élèves que cette activité est destinée à les préparer à la visite d'une exposition, sans préciser le thème de celle-ci afin de ne pas limiter le champ des hypothèses.

En groupe-classe, sous la guidance de l'encadrant-e :

1. L'encadrant-e recueille et liste les hypothèses formulées à propos de l'environnement.
2. Il-elle anime une brève discussion sur les propositions émises, souligne les convergences et les divergences.

ÉTAPE 2 INDIVIDUELLEMENT OU EN SOUS-GROUPE/ÉQUIPE

Dans un second temps, lors de la visite de l'exposition, les élèves auront l'occasion de vérifier leurs hypothèses, de confronter celles-ci aux photos originales.

Tout d'abord, les élèves circulent librement dans l'exposition afin de repérer les photos originales ; c'est aussi une occasion pour eux de découvrir l'ensemble des photos.



CONSIGNES

Visite l'exposition et repère les trois photographies d'où proviennent les éléments à propos desquels tu as émis des hypothèses.

! L'encadrant-e veillera à ce que les élèves emportent avec eux les feuilles complétées.

En groupe-classe sous la guidance de l'encadrant-e

1. L'encadrant-e les rassemble, recueille leurs premières impressions.
2. Il-elle organise ensuite une visite guidée de l'exposition.
3. Il-elle exploite alors les hypothèses émises par les élèves sur les environnements, leurs réactions face à la découverte des photos originales.
4. L'encadrant-e décide, en fonction de la maturité ou de la motivation du groupe, selon l'objectif jugé prioritaire, mener un travail plus ou moins approfondi sur les trois photos pour introduire les thématiques. Pour ce faire, il-elle sélectionne les questions et les consignes à soumettre aux élèves parmi celles qui lui sont proposées dans la grille de lecture à la fin de ce guide.

? LES QUESTIONS SUIVANTES PEUVENT ÊTRE UTILISÉES POUR CADRER LA DISCUSSION

Liberia guns, Teun Voeten et **Enfants de l'armée de Dieu**, Thierry Falise

- Qu'est-ce qui a tout de suite attiré votre regard dans cette photo ?
- Que savons-nous des personnes représentées ? Comment le savons-nous ?
- Que regardent les personnes ? Dans le champ ? Hors champ ? Vers nous ?
- Quel est le plan qui a été choisi ?
- Quel rapport entre ces deux photos ?
- Quelles relations établissez-vous entre ces photos et le titre de l'exposition « Devoir de regard » ?

Kaboul, Teun Voeten

- Quelle impression générale cette photo produit-elle sur vous ?

- Étudiez le point de vue du photographe. Que veut-il montrer ? Où s'est-il placé ?
- Quel rapport entre cette photo et les droits humains ?

ANNEXE DOCUMENT À PHOTOCOPIER ET À DISTRIBUER AUX ÉLÈVES

IMAGINE...

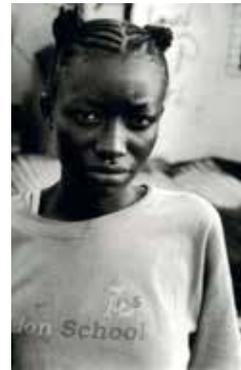


CONSIGNES

Observe attentivement chaque photo centrée sur un élément.

- Décris et/ou dessine ensuite pour chacune d'elles l'environnement dans lequel se trouve cet élément.
- Donne un titre à la photo.
- Après avoir visité l'exposition et repéré les photographies d'où proviennent ces extraits, tu complèteras la carte d'identité de chaque photo.

PHOTO 1



Titre inventé :

.....

CARTE D'IDENTITÉ :

Titre :

Lieu :

Date :

Photographe/Agence :

PHOTO 2



Titre inventé :
.....
.....
.....
.....

CARTE D'IDENTITÉ :

Titre :
.....
Lieu :
.....
Date :
.....
Photographe/Agence :
.....

PHOTO 3



Titre inventé :
.....
.....
.....
.....

CARTE D'IDENTITÉ :

Titre :
.....
Lieu :
.....
Date :
.....
Photographe/Agence :
.....

FICHE 2 :

FREE ASSOCIATION

PHOTOS ET THÉMATIQUES

Ezbet al-Hagana, Le Caire, Égypte, 2008

© Philippe Brault /Agence VU'

Droit au logement



Le Caire est une mégalopole de près de 28 millions d'habitants. Les problèmes d'infrastructures liés à sa croissance sont exponentiels et les autorités tardent à adopter les politiques adéquates. On estime que près de 40 % de ses habitants vivent dans des zones informelles ou

des bidonvilles. Ils y sont en général privés de services de base (éducation, soin, etc.)

Jour d'arrivée massive au camp de Bati, Ethiopie, 1984

© Sebastião Salgado / Amazonas images

Réfugiés climatiques ou écologiques



Arrivée massive au camp de réfugiés Bati : des personnes venues des zones environnantes ont entendu dire que l'on y distribuait de la nourriture.

Thongs Factory, Mandalay, Myanmar, 2007

© Pierre Buch

Travail des enfants



Cette photo montre un enfant fabriquant des sandales au Myanmar (Birmanie). Le recours au travail forcé demeure un fléau national dans ce pays. Sous ce régime proche d'un système féodal, militaires et autorités locales s'arrogent le droit de réquisitionner hommes, femmes et enfants, voire de saisir leurs terres et leur argent. Certains développements positifs ont été actés depuis 2010, ils

indiquent une amélioration sur les plans des droits humains et de la démocratie. Cependant, plusieurs problèmes perdurent, particulièrement en ce qui concerne les prisonniers politiques restants et le conflit continu dans l'État du Kachin.

Enfants de l'armée des seigneurs, Birmanie, 1996

© Thierry Falise

Enfants-soldats



Ce cliché a été pris au quartier général de la Mong Tai Army (MTA), l'armée du seigneur de la drogue Khun Sa qui régnait à l'époque sur la production et le trafic d'opium et d'héroïne dans le célèbre Triangle

d'Or. La MTA comprenait une « branche » constituée d'enfants, la plupart des orphelins ou des enfants issus des villages montagnards pauvres de la région. Ils recevaient une éducation scolaire et militaire.

Children Observation Home n° 2, New Delhi, Inde

© Lizzie Sadin

Mineurs en prison



Dans cette prison pour mineurs gérée par l'État, le confinement est très sévère. Ici, c'est le moment de la toilette et de lavage du linge. Un gardien fait la ronde au-dessus des prisonniers, de jour comme de nuit, et tape sur les barreaux pour accroître la tension auditive.

Victime de mine, pas de jambe, un bras, un enfant, Kuito, Bié, Angola, 2002

© Jane Evelyn Atwood/Agence VU

Violence contre les femmes (conflits armés)



Cette femme est une victime de mine antipersonnel. On estime que depuis 1965, plus de 100 000 personnes ont été victimes de ce type de mines dans le monde. La Convention d'Ottawa (1999) sur l'interdiction des mines a permis de faire reculer le nombre de

victimes. Toutefois de gros producteurs de mines (États-Unis, Russie, Chine, etc.) ne l'ont toujours pas signée.

ENTRÉE EN MATIÈRE

Cette activité consiste à faire découvrir l'exposition à partir d'un exercice d'appariement : textes – photos et est un bon moyen pour amorcer une réflexion sur le sens et la portée des photos qui composent l'exposition « Devoir de regard ».

Les textes rédigés sur le mode autobiographique évoquent des tranches de vie et apportent des informations sur les contextes dans lesquels les photos ont été prises. Quant aux photos sélectionnées, elles ont une valeur testimoniale : elles donnent à voir ce que les rapports d'Amnesty dénoncent.

OBJECTIFS

- Associer des messages élaborés sur des supports différents : un court texte et une photo.
- Construire le sens d'une photo : observer, décrire, interpréter.
- Saisir la visée argumentative de la photo.
- Apprécier le rôle de la photographie et des photographes dans le

combat pour les droits humains.

MÉTHODES/TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Lecture (texte et photo)
- Exposé (recentrage, contexte)
- Dialogue dirigé

EN PRATIQUE

Activité à réaliser durant la visite de l'exposition.

Matériel : Photocopies des textes *Tranches de vie*.

Durée : 40 minutes

Niveaux : Enseignement secondaire, 2^e et 3^e degrés

Âge visé : 14 – 18

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 INDIVIDUELLEMENT OU EN SOUS-GROUPE/ÉQUIPE

Le professeur distribue aux élèves les « Tranches de vie », les invite à les lire et ensuite à repérer dans l'exposition les photos qui pourraient servir d'illustrations aux récits de vie qui composent le recueil.



CONSIGNES

Lis le texte qui t'a été attribué.

- Repère la photo qui pourrait servir d'illustration au récit de vie qui t'a été attribué.
- Justifie ensuite ton choix.

Les élèves circulent librement, individuellement ou en sous-groupes, dans l'exposition afin de repérer les photos qu'ils vont associer aux récits de vie ; c'est aussi une occasion pour eux de découvrir l'ensemble des photos.



Les cartels qui accompagnent les photos fournissent aux élèves des indices (références spatiales et temporelles) pour associer textes et photos.

ÉTAPE 2 EN GROUPE-CLASSE,

SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

1. L'encadrant-e rassemble les élèves.
2. Il-elle organise ensuite une visite guidée de l'exposition à partir des « Tranches de vie » et des propositions des élèves qu'il rectifie, si besoin est. C'est l'occasion de préciser les informations relatives aux contextes des photos.
3. L'encadrant-e tire parti des associations textes – photos proposées par les élèves pour mener un travail plus ou moins approfondi sur les photos, leur valeur testimoniale, la complémentarité entre le travail des photographes et celui d'Amnesty International. Pour ce faire, il-elle peut sélectionner les questions et les consignes à soumettre aux élèves parmi celles qui lui sont proposées dans la grille de lecture à la fin de ce fascicule.

PROLONGEMENTS

Cette activité peut être le point de départ d'un travail plus approfondi sur les droits de l'enfant puisque quatre des six photos évoquent cette thématique ou sur le portrait en tant que genre photographique.



ANNEXE DOCUMENT À PHOTOCOPIER ET À DISTRIBUER AUX ÉLÈVES

Tranche de vie n° 1

J'habite au Caire où 40 % de la population vit dans des bidonvilles, parce qu'il y a de gros problèmes d'infrastructure et que les autorités tardent à adopter des politiques adéquates. Je n'ai pas accès à l'éducation et aux soins de santé...

Tranche de vie n° 2

Je suis obligé-e de me rendre au camp de réfugiés de Bati pour m'approvisionner en nourriture parce que mon pays connaît une période de sécheresse intense et la famine s'est installée.

Tranche de vie n° 3

J'habite à Mandalay, je suis contraint à travailler plusieurs heures par jour dans une fabrique de sandales alors que nous n'en portons pas nous-mêmes.

Tranche de vie n° 4

Je suis un enfant issu d'un village montagnard pauvre d'une région birmane. J'ai été recruté par l'armée du seigneur de la drogue Khun Sa qui règne sur la production et le trafic d'opium et d'héroïne dans le célèbre Triangle d'Or.

Tranche de vie n° 5

Je suis confiné dans une prison pour enfants, à New Delhi. Ma journée est rythmée par les corvées et par le bruit que provoquent les gardiens en tapant sur les barreaux pour accroître la tension auditive.

Tranche de vie n° 6

Je fais partie des 100 000 victimes des mines antipersonnel que compte le monde depuis 1965. Malgré les dispositions internationales qui ont été prises depuis 1999, les plus grands pays fournisseurs de cette arme n'ont toujours pas cessé d'en produire.

FICHE 3 : RALENTIS ! TU ARRIVES PRÈS DE MON ÉCOLE...

PHOTO ET THÉMATIQUE

École du soir animée par le Collège aux pieds nus, village de Chir, Rajasthan, Inde, 2002 © Marie-Paule Nègre
Droit à l'éducation



L'éducation est un élément fondamental du développement d'un enfant et d'un pays. Elle reste pourtant mal assurée dans de nombreux pays : c'est le cas en Inde. Trois grands facteurs expliquent cette situation. Le premier est lié aux inégalités de régions :

certaines régions urbaines ont plus de moyens que les régions rurales pour permettre la scolarisation des enfants. Le second est lié au système des castes : les *dalits* (ou intouchables) sont souvent mis en marge du système éducatif et malgré les efforts déployés pour réduire les discriminations basées sur les castes, les taux de scolarisation des enfants *dalits* restent très faibles. Le troisième est lié au travail des enfants : l'Inde est le pays au monde le plus touché par ce phénomène. Les ONG locales estiment qu'entre 40 et 60 millions d'enfants travaillent. Le manque d'accès à l'éducation est particulièrement préoccupant pour les filles : seules 2 femmes sur 5 savent lire ou écrire et environ 40 % des Indiennes de moins de 14 ans ne vont pas à l'école. Elles sont très peu à continuer l'école après 10 ans, ce qui s'explique en partie par les mariages forcés. L'âge minimum légal pour se marier a beau être de 18 ans, on estime que 46 % des femmes indiennes se sont mariées avant d'avoir 18 ans, et dans les régions rurales du pays, la proportion est de l'ordre de 55 %. Depuis 20 ans, l'Inde a pourtant fait des progrès considérables dans son système éducatif : **de 1985 à 2007, le taux d'alphabétisation des enfants est passé de 60 à 80 %**. Depuis 2010, l'Inde a adopté **une loi sur le droit à l'éducation garantissant à chaque enfant de 6 à 14 ans le droit à un enseignement gratuit et obligatoire**. Mais si cette loi offre un droit à l'éducation à plus d'enfants, elle n'en garantit pas pour autant les conditions : ainsi dans certaines écoles il n'y a pas d'eau potable ni de toilette, et on compte souvent 1 encadrant pour 60 élèves.

ENTRÉE EN MATIÈRE

La photo sélectionnée pour cette activité invite l'élève à comparer sa situation scolaire avec celle d'enfants vivant dans un tout autre contexte. Il-elle pourra ainsi prendre conscience des inégalités entre les sociétés, notamment concernant les conditions de vie des enfants et des adolescents : accès à l'école, coût des études, espace réservé à l'apprentissage, etc.

*S'il-elle le souhaite, l'encadrant-e peut prolonger cette activité en classe, exploiter le dossier pédagogique et le cahier d'exercices **Attention : enfants-soldats (2012)** pour aborder les conditions de vie des enfants-soldats et leur déscolarisation.*

OBJECTIFS

- Construire le sens d'une photo : observer, décrire, interpréter.
- Saisir la visée argumentative de la photo.
- Apprécier le rôle de la photographie et des photographes dans le combat pour les droits humains.
- Mettre en évidence les différences, les contrastes entre les conditions de scolarité ici et ailleurs.
- Se questionner/se décentrer par rapport à sa motivation scolaire et à l'intérêt de la scolarité.

MÉTHODES/TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Complètement individuel (questionnaire)
- Lecture (photo)
- Dialogue structuré (comparaison, contraste)

EN PRATIQUE

Activité à réaliser avant (étape 1) et durant la visite de l'exposition (étapes 2 et 3)

Matériel : Document à photocopier et à distribuer aux élèves

Durée : 15 minutes

Niveaux : Enseignement secondaire, 1^{er} et 2^e degrés

Âge visé : 12 – 15

DÉMARCHE

ÉTAPE 1 INDIVIDUELLEMENT OU EN SOUS-GROUPE

En classe, avant la visite de l'exposition, les élèves complètent la première colonne du tableau dédiée à la réalité scolaire du groupe.

ÉTAPE 2 INDIVIDUELLEMENT OU EN SOUS-GROUPE

Face à la photo du village de Chir, l'encadrant-e invite les élèves à observer attentivement la situation mise en évidence et à compléter la deuxième colonne du tableau dédiée à la réalité scolaire d'une classe du Rajasthan.

ÉTAPE 2 EN GROUPE-CLASSE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

L'encadrant-e propose un échange quant aux différences et aux similitudes observées entre les réalités scolaires d'ici et d'Inde.

CONSIGNES

Compare, grâce au tableau, ta réalité scolaire avec celle des

enfants du Rajasthan en Inde.

- Y a-t-il des éléments mis en évidence par ce tableau qui t'ont étonné-e ?
- Lesquels ? Pourquoi ?

PROLONGEMENTS

Lors de la discussion en grand groupe, l'encadrant-e peut évoquer l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : « *Toute personne a droit à l'éducation.* »

- L'encadrant-e peut initier les élèves aux éléments constitutifs de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE – créée le 20 novembre 1989) et préciser que « *les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances* ». Presque tous les pays du monde ont ratifié (intégré dans leur législation) la Convention, à l'exception des États-Unis, de la Somalie et du Soudan du Sud. (Source : www.unicef.be)
- Ce prolongement est une occasion de faire un lien entre la loi (en théorie) et la réalité (en pratique) en évoquant que les droits des enfants ne sont pas toujours respectés, malgré les engagements pris par les États. Pour exemple, rappelons que 67 millions d'enfants en âge d'être scolarisés sont privés d'aller à l'école. (Source : www.unicef.be)



RESSOURCES POUR L'ENCADRANT-E

- Convention internationale des droits de l'enfant : www.droitsenfant.org/convention/
- Enfants et droits humains : www.amnesty.org/fr/children
- Dossier Papiers Libres 2001 : Les droits humains en Europe, disponible sur www.amnesty.be

ANNEXE DOCUMENT À PHOTOCOPIER ET À DISTRIBUER AUX ÉLÈVES



CONSIGNES

Compare, grâce au tableau, ta réalité scolaire avec celle des enfants du Rajasthan en Inde.

- Y a-t-il des éléments mis en évidence par ce tableau qui t'ont étonné-e ?
- Lesquels ? Pourquoi ?

	Ton école	L'école du Rajasthan
<i>Comment s'appelle... ?</i>		
<i>Quels sont les horaires de cours de... ?</i>		
<i>De quels adjectifs aurais-tu besoin pour décrire l'ambiance de... ?</i>		
<i>Quel matériel scolaire utilise-t-on dans... ?</i>		
<i>Comment les murs sont-ils décorés dans... ?</i>		
<i>Les élèves, semblent-ils heureux d'aller à l'école dans... ?</i>		

FICHE 4 : LIBERTÉ, J'ÉCRIS TON NOM !

PHOTO ET THÉMATIQUE

Action France Pussy Riot, France, 2012 © Pierre Huault

Liberté d'expression



Maria Alekhina, Ekaterina Samoutsevitch et Nadejda Tolokonnikova sont trois membres du groupe russe de musique punk Pussy Riot. Elles ont été condamnées le 17 août 2012 à deux ans de prison en camp de travail pour avoir, en février 2012, chanté une chanson critique à l'encontre de Vladimir Poutine dans l'église du Christ-Sauveur à Moscou. Vladimir Poutine justifie sa décision en réponse au blasphème causé par le groupe de musique punk.

ENTRÉE EN MATIÈRE

Cette activité propose aux élèves une réflexion, à partir de leurs représentations, sur les droits humains dans le monde, particulièrement le droit à la liberté d'expression, et les invite à confronter leur réalité à celle d'autres pays.



Il est possible que les élèves, pour répondre aux questions, se basent sur des stéréotypes. Il serait alors intéressant d'en profiter pour revenir sur ce concept après la visite de l'exposition.

OBJECTIFS

- Construire le sens d'une photo : observer, décrire, interpréter.
- Saisir la visée argumentative de la photo.
- Définir la liberté d'expression.
- Identifier ses domaines d'application, ses limites.
- Développer l'esprit critique par rapport au concept de la liberté d'expression.

MÉTHODES/TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Lecture (photo)
- Exposé (recentrage, contexte)
- Dialogue structuré

EN PRATIQUE

Activité à réaliser durant la visite de l'exposition

Matériel : /

Durée : 15 minutes

Niveau : Enseignement secondaire

Âge visé : 12-18

DÉMARCHE

ÉTAPE 1 EN GROUPE-CLASSE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

L'encadrant-e guide les étudiants vers la photo suivante : Action France Pussy Riot. En premier lieu, il peut être intéressant de laisser un instant aux élèves pour identifier les différents éléments de la photo et se questionner sur sa présence au sein de l'exposition.

CONSIGNES

Observez la photo attentivement.

- Quelle impression générale cette photo produit-elle sur vous ?
- Étudiez le point de vue du photographe. Que veut-il montrer ? Où s'est-il placé ?

ÉTAPE 2 EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

L'encadrant-e contextualise la photo : l'homme sur cette photo manifeste pour soutenir les membres d'un groupe de musique rock russe, composé de trois femmes, condamnées le 17 août 2012 à deux ans d'emprisonnement dans un camp de travail.

Les petites marionnettes les représentent en tenue de scène.

CONSIGNES

Répondez oralement aux questions suivantes :

- Selon toi, quelles pourraient être les raisons de cet emprisonnement ?
- Dans ton pays, quelles peuvent être les raisons d'un emprisonnement ? Cite quelques exemples.
- Penses-tu que ce soit la même chose dans tous les autres pays ?

ÉTAPE 3 EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

L'encadrant-e explicite la situation ; Maria Alekhina, Ekaterina Samoutsevitch et Nadejda Tolokonnikova sont trois membres du groupe russe de musique punk Pussy Riot. Elles ont été condamnées le 17 août 2012 à deux ans de prison en camp de travail pour avoir, en février 2012, chanté une chanson critique à l'encontre de Vladimir Poutine dans l'église du Christ-Sauveur à Moscou. Vladimir Poutine justifie sa décision en réponse au blasphème causé par le groupe de musique punk.

CONSIGNES

Sais-tu qui est Vladimir Poutine ?

- Comment réagis-tu par rapport à cette explication ?
- Sais-tu ce que signifie « blasphémer » ?
- Penses-tu pouvoir le faire en public dans ton pays ?
- Trouves-tu cela normal ?

LES QUESTIONS SUIVANTES PEUVENT ÊTRE UTILISÉES POUR CADRER LA DISCUSSION

- Quelles relations établissez-vous entre cette photo et le titre de l'ex-

position « Devoir de regard » ?

- Quelle est la visée de cette photo ? En quoi s'agit-il d'une photo engagée ?
- Pourquoi cette photographie a-t-elle été choisie pour illustrer le thème de la liberté d'expression ?



RESSOURCES POUR L'ENCADRANT-E SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION/LA RUSSIE



MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (À COMMANDER PAR EMAIL À JEUNES@AIBF.BE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.AMNESTY.BE)

- Dossier pédagogique 2011 – La liberté d'expression
- Dazibao (affiche informative) « Les Pussy Riot ont besoin de vos auto-graphes », 2012 disponible sur www.amnesty.be, rubrique *S'informer/Dazibaos*
- Dossier Papiers Libres 2001 Les droits humains en Europe : Article 11 La liberté d'expression



AUTRES SOURCES :

- Les droits humains en Russie : www.amnesty.be, rubrique *S'informer/Pays par pays*
- Les droits humains par thème, la liberté d'expression : <http://www.amnesty.org/fr/freedom-of-expression>
- Rapport Avril 2012 « *La dissidence réduite au silence : les restrictions à la liberté d'opinion et d'expression persistent au Soudan* », disponible sur www.amnesty.fr

FICHE 5 : FREE MANDELA²

PHOTO ET THÉMATIQUE

Nelson Mandela à Robben Island, Afrique du Sud, 1994
© Jurgen Schadeberg

Lutte contre les discriminations



L'homme sur cette photo s'appelle Nelson Mandela. Homme politique sud-africain, il est l'un des plus importants protagonistes de la lutte antiracisme du 20^e siècle. Arrêté en 1962 et accusé de sédition (incitation à la révolte, à l'émeute et au soulèvement contre

la puissance établie), Nelson Mandela a été condamné à la perpétuité. Il passera 27 ans en prison, dont 18 ans à Robben Island. Libéré en 1990, il devient en 1994 le premier président noir de l'Afrique du Sud et mène une politique de réconciliation nationale. La photo proposée dans l'exposition a été prise en 1994 lorsque Nelson Mandela est retourné à Robben Island et a visité la cellule où il a vécu pendant 18 ans.

ENTRÉE EN MATIÈRE

Cette activité donne l'occasion de travailler sur un portrait de Nelson Mandela, symbole de la lutte pour l'égalité raciale, sa construction et le contexte dans lequel il est présenté. Elle permet aussi de faire un retour historique sur la période sombre de l'apartheid, d'envisager les relations entre Mandela et Amnesty International et aussi l'histoire de cette organisation de défense des droits humains. Nelson Mandela a été à de nombreuses reprises salué pour son combat pour une société plus juste, démocratique et égalitaire. Il a reçu le prix Ambassadeur de la conscience d'Amnesty International en 2006.

OBJECTIFS

- Construire le sens d'une photo : observer, décrire, interpréter.
- Saisir la visée argumentative de la photo.

MÉTHODES/TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Lecture (photo).
- Dialogue structuré.

EN PRATIQUE

Activité à réaliser durant la visite de l'exposition.

Matériel : Aucun matériel requis.

Durée : 15 minutes

Niveau : Enseignement secondaire

Âge visé : 12 – 18

DÉMARCHE

ÉTAPE 1 EN GROUPE-CLASSE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

L'encadrant-e guide les étudiants vers le portrait de Nelson Mandela dans sa cellule de la prison de Robben Island.

En premier lieu, il peut être intéressant de laisser un instant aux élèves pour s'imprégner de l'atmosphère de la photo et se questionner sur sa présence au sein de l'exposition.



CONSIGNES

- Observe la photo attentivement.
- Quelle impression générale cette photo produit-elle sur toi ?
- Décris l'attitude de la personne photographiée et l'expression de son visage.

ÉTAPE 2 EN GROUPE-CLASSE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

L'encadrant-e contextualise ensuite la photo : l'homme sur cette photo s'appelle Nelson Mandela. Homme politique sud-africain, il est l'un des plus importants protagonistes de la lutte antiracisme du 20^e siècle. Arrêté en 1962 et accusé de sédition (incitation à la révolte, à l'émeute et au soulèvement contre la puissance établie), Nelson Mandela a été condamné à la perpétuité. Il passera 27 ans en prison dont 18 ans à Robben Island. Libéré en 1990, il devient en 1994 le premier président noir de l'Afrique du Sud et mène une politique de réconciliation nationale.

La photo proposée dans l'exposition a été prise en 1994 lorsque Nelson Mandela est retourné à Robben Island et a visité la cellule où il a vécu pendant 18 ans.

Amnesty International a suivi le combat de Nelson Mandela depuis sa création. En 1963, un observateur d'Amnesty assistait déjà à son procès. Plus de quarante ans plus tard, en 2006, Nelson Mandela a reçu le prix Ambassadeur de la conscience d'Amnesty International.



CONSIGNE :

Imagine le monologue intérieur de Nelson Mandela au moment où la photo a été prise.

Variante : À quoi pense Nelson Mandela au moment où la photo a été prise ?

PROLONGEMENT

De retour en classe, l'encadrant-e peut proposer aux élèves de faire des recherches sur Nelson Mandela, son parcours.



LES QUESTIONS SUIVANTES PEUVENT ÊTRE UTILISÉES POUR PROLONGER LA DISCUSSION

- Quelles relations établissez-vous entre cette photo et le titre de l'exposition « Devoir de regard » ?
- Pourquoi cette photo a-t-elle été choisie pour faire partie de l'exposition « Devoir de regard » ?
- Quels rapports entre cette photo et les droits humains ?
- Quels rapports entre cette photo et Amnesty International ?

² En référence à la chanson des Specials.



**RESSOURCES POUR L'ENCADRANT-E
SUR L'APARTHEID/NELSON MANDELA**



MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :

- Dossier Papiers Libres 2005 Les dérives identitaires. Identités et discriminations. Avec une partie sur l'apartheid, disponible sur www.amnesty.be



**DE NOMBREUSES CHANSONS RENDENT HOMMAGE À
NELSON MANDELA :**

- *Asimbonanga (Mandela)* par Johnny Clegg & Savuka (mentionne Nelson Mandela, Steve Biko, Victoria Mxenge, et Neil Aggett)
- *Free Nelson Mandela* par The Special AKA
- *Ma3ndela Day* par Simple Minds
- *Mister President* par Brenda Fassie



LIVRES :

- Tadjó V. (2010), *Nelson Mandela : « Non à l'Apartheid »*, Arles, Actes Sud
- *Un long chemin vers la liberté*, autobiographie de Nelson Mandela



FILMS :

- *Invictus* (2009), film réalisé par Clint Eastwood, avec Morgan Freeman et Matt Damon
- *Une saison blanche et sèche* (1989), film
- *In my country* (2004), film réalisé par John Boorman avec Juliette Binoche et Samuel L. Jackson (sur la Commission de la vérité et de la réconciliation)
- *Goodbye Bafana* (2007), film réalisé par Billie August avec Joseph Fiennes et Dennis Haysbert (sur le gardien de prison en charge de Nelson Mandela au pénitencier de Robben Island et dans la prison Victor Verster)
- *Le cri de la liberté* (1987), film réalisé par Richard Attenborough avec Kevin Kline et Denzel Washington (sur le meurtre de Steven Biko)
- *Bopha !* (1993), film réalisé par Morgan Freeman avec Danny Glover (sur la vie d'un policier pendant l'apartheid)

FICHE 6 : S'IL TE PLAÎT... DESSINE-MOI AMNESTY

PHOTOS ET THÉMATIQUES

Toutes, selon les choix de l'encadrant-e et des élèves.

ENTRÉE EN MATIÈRE

Cette activité est un bon moyen de mettre en évidence les visées argumentatives de la photo qui tente de sensibiliser, de persuader, de critiquer, d'inciter à la réflexion et à l'action. Elle offre aussi l'opportunité de souligner le rôle joué par la photographie et les photographes qui appuient le travail des ONG de défense des droits humains lorsqu'il s'agit d'identifier, de nommer, de dénoncer les violations des droits humains. Dans cette perspective, elle permet d'aborder le droit à l'information (droit de savoir, de recevoir et de diffuser des informations), préalable indispensable à la liberté d'expression et de présenter la Déclaration universelle des droits de l'homme.

OBJECTIFS

- Construire le sens d'une photo : observer, décrire, interpréter à partir d'un mot.
- Saisir la visée argumentative de la photo.
- Estimer le combat mené depuis plus de 50 ans par Amnesty International en faveur des droits humains dans le monde.

MÉTHODES/TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Synthèse : association photos – mots
- Lecture (photo)
- Dialogue structuré.

EN PRATIQUE

Activité à réaliser à la fin de la visite de l'exposition

Matériel : Fiches reprenant des mots-clés extraits de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Durée : 30 minutes

Niveaux : enseignement secondaire, 2^e et 3^e degrés

Âge visé : 12 – 18

DÉROULEMENT

À la fin de la visite de l'exposition, le professeur distribue des fiches aux élèves et les invite à associer les mots qui figurent sur les fiches à une ou plusieurs photos et ensuite à justifier leurs choix.



CONSIGNES

À quelle (s) photo (s) associes-tu ce mot ? Pourquoi ? Justifie ton choix.

- Note les références de la (des) photo (s) choisie (s).

ÉTAPE 1 INDIVIDUELLEMENT OU EN SOUS-GROUPE

Les élèves circulent librement dans l'exposition afin de repérer les photos qu'ils vont associer aux mots figurant sur la (les) fiche (s) reçue (s).

ÉTAPE 2 EN GROUPE-CLASSE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

- I. L'encadrant-e rassemble les élèves.
- II. Il-elle les invite à présenter la (les) photo (s) choisie (s) pour illustrer les mots-clés.
- III. Il-elle tire parti ensuite des associations faites par les élèves pour présenter le texte dont sont extraits les mots : la **Déclaration universelle des droits de l'homme** et pour le mettre en relation avec la mission d'Amnesty International. C'est aussi l'occasion de souligner le lien étroit qui, depuis ses débuts en 1961, rapproche Amnesty International et le travail des photographes.

Les mots extraits de la Déclaration universelle des droits de l'homme distribués aux élèves sont :

- Conscience
- Consentement
- Crime
- Détenu
- Dignité
- Discrimination
- Éducation
- Égalité
- Esclavage
- Innocence
- Intégrité physique et mentale
- Liberté
- Liberté d'expression
- Liberté d'opinion
- Liberté de pensée
- Liberté de réunion
- Mariage
- Persécution
- Protection

- Religion
- Respect
- Sécurité
- Servitude
- Sûreté
- Torture



Le choix des mots par l'encadrant-e se fera en fonction des objectifs poursuivis et dépendra aussi des activités organisées au préalable, des photos déjà observées, des thématiques précédemment mises en évidence. Il est donc recommandé de proposer des mots-clés qui conduiront les élèves vers de nouvelles/d'autres photos.

? LES QUESTIONS SUIVANTES PEUVENT ÊTRE UTILISÉES POUR CADRER LA DISCUSSION

- Pourquoi avoir choisi cette photo pour illustrer... ? Que vois-tu ? Qu'est-ce que cela peut vouloir dire ?
- Observe le point de vue du photographe. Que veut-il montrer ? Où s'est-il placé ? A-t-on l'impression que le photographe est (très) près de son sujet ? Le sujet regarde-t-il le photographe ?
- À qui s'adresse cette photo ?
- Quelle est la place attribuée au spectateur ?



RESSOURCES POUR L'ENCADRANT-E SUR LES DROITS HUMAINS ET L'ACTION D'AMNESTY



MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (À COMMANDER PAR EMAIL À JEUNES@AIBF.BE) :

- Dossier Papiers Libres 2008 — Les droits humains, je les dis, je les vis
- Flyer AI50 retraçant l'histoire et les missions d'Amnesty International



AUTRES SOURCES :

- Déclaration universelle des droits de l'homme : www.un.org/fr/documents/udhr/
- Convention internationale des droits de l'enfant : www.droitsenfant.org/convention/
- www.amnesty.be, rubrique Qui sommes nous ?
- www.amnesty.be/jeunes, rubrique Ressources/À propos d'Amnesty
- Les médias, liberté d'information ou moyens de contrôle ? <http://www.amnestyinternational.be/jeunes/spip.php?article2069>
- Documentaire « *Waste Land* » (2011) réalisé par Lucie Walker sur le travail du photographe Vik Munoz au Brésil auprès des « catadores » (les ramasseurs de déchets recyclables). Réflexion sur la responsabilité d'un artiste envers son environnement et son pouvoir de sensibilisation. Dossier de presse disponible sur www.amnesty.fr



FICHE 7 : INDIGNEZ-VOUS, ENGAGEZ-VOUS

ENTRÉE EN MATIÈRE

Après la visite de l'exposition, la fresque donne la possibilité à chacun-e de s'exprimer, de noter et de partager son opinion, son ressenti, sa vision du monde, de mettre en œuvre la liberté d'expression. En outre, elle permet de réfléchir ensemble aux thématiques mises en évidence : les enfants-soldats, les droits des femmes et la liberté d'expression.

C'est aussi l'occasion pour l'encadrant-e de vérifier la compréhension et le sens donné à l'exposition à travers les commentaires, les dessins des élèves.

OBJECTIF

S'exprimer dans une fresque collective, par rapport aux thématiques de l'exposition.

MÉTHODES

- Écriture
- Dessin

EN PRATIQUE

Matériel :

- Papier
- Crayons, stylos, feutres

Durée : 15 minutes

Niveau : Enseignement secondaire

Âge visé : 12 – 18

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 EN GROUPE-CLASSE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

L'encadrant-e explique le principe de la fresque aux élèves : s'exprimer par rapport aux thématiques de l'exposition et noter son ressenti, son opinion, sa vision du monde, laisser une trace de son passage à partir de la phrase suivante : « Aujourd'hui, j'ai ouvert les yeux sur... ? » (phrase donnée à titre d'exemple).

ÉTAPE 2 INDIVIDUELLEMENT, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT-E

Chaque élève est invité-e à participer à la composition de la fresque en ajoutant sa contribution personnelle sous forme d'un mot-clé, d'une phrase, d'un dessin.

FICHE 8 : POUR UNE APPROCHE DES PHOTOGRAPHIES PRÉSENTES DANS L'EXPOSITION

Il n'est évidemment pas question, dans ces quelques lignes, de donner une méthodologie complète d'analyse d'image, mais d'aider les encadrants à (se) poser quelques questions permettant d'en éclaircir le sens. Dans le cadre particulier de cette exposition, il nous a semblé préférable de privilégier l'analyse iconographique (phase de description et d'analyse iconographique) et de laisser de côté les éléments d'appréciation plastique. Il reste bien entendu possible de travailler sur l'image elle-même et sur le lien entre caractéristiques plastiques de l'image (composition, chromatisme, lumière, etc.) et sens.

A. APPROCHE SUBJECTIVE

L'encadrant invite les élèves à exprimer ce qui retient leur attention dans la photo, ce qu'elle leur dit, ce qu'elle signifie pour eux. Il admet les écarts et s'efforce de les faire justifier.

Qu'exprime cette image pour vous ?



Cette question ouverte permet les jugements de valeur, l'expression des sentiments personnels d'adhésion ou de rejet...

- Par quoi commenceriez-vous votre description ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui a tout de suite attiré votre regard ?
- Quelle impression générale cette photo produit-elle sur vous ?
- À quoi cette photo vous fait-elle penser ?
- Formulez à propos de la photo le plus de questions possible (Qui ? Que/Quoi ? Où, Quand ? Comment ? Pourquoi ?).

B. PRÉSENTER LA PHOTOGRAPHIE

- Titre :
- Auteur :
- Date :
- À quel genre appartient-elle ?



Il s'agit de déterminer, de manière large, à quelle catégorie l'image appartient : portrait (individu isolé, portrait de famille, portrait de groupe), paysage, photojournalisme, nature morte, photomontage...

QUELQUES EXEMPLES

Portraits : Cédric Gerbehaye. *Joseph, 14 ans, enfant soldat* ; Thierry Falize, *Enfant de l'armée de dieu...*

Portrait de famille : Miquel Dewever. *Dona Julia avec ses enfants et sa petite-fille.*

« **Photo souvenir** » : *Abou Ghraib.*

Photojournalisme : *Migrants au large de Ténériffe*, UNHCR IA. Rodri

- Dans quel but cette photo a-t-elle été prise ? Documentaire, volonté de témoigner (photojournalisme), volonté artistique, souvenir per-

sonnel... ?

- Si on l'ignore, quelles suppositions peut-on faire ?



Les photos montrant les prisonniers d'Abou Ghraib tenus en laisse étaient-elles destinées à être montrées à tous ?

Si toute photographie est aussi fréquemment recherche formelle, certaines photos posent question. Ainsi, à propos de la photo de S. Salgado prise en Éthiopie en 1984 (*Jour d'arrivée massive au camp de Batf*) : est-ce une photo à visée documentaire, artistique, documentaire et artistique ? Pourquoi ?

C. DÉCRIRE LA PHOTOGRAPHIE



Phase de description individuelle pour différencier ce qui est de l'ordre de la description et ce qui est de l'ordre de l'interprétation. Essentielle, cette phase permet de découvrir des éléments qui ne nous « sautent » pas aux yeux : la main sur la chaise (*Ezbet al-Haggana*, Le Caire, décembre 2008), les instruments posés sur le sol et accrochés au cadre du lit (*Bernard Faucon, Chambre de torture, Tuol Seng [S-21], Cambodge, 1995*), la tête d'enfant cachée par la main (*Jan Garup, Darfour, 2007*)...

QUE MONTRE CETTE ŒUVRE ?

Il s'agit :

- **d'identifier** les motifs et les nommer (personnage, animal, éléments naturels, objets...)
- **de localiser** les objets :
 - par rapport au champ de la photographie (en haut, en bas, à gauche, à droite),
 - par rapport à la profondeur (du premier plan au plan plus éloigné).
- Quels personnages sont représentés ? Que savons-nous d'eux ? Comment le savons-nous (sexe, âge, vêtements, époque) ?
- Que font les personnages ? Ont-ils des gestes entre eux, ou vers nous, les observateurs ?
- Que regardent les personnages ? Est-ce dans le champ ? Le hors-champ ? Regardent-ils vers nous, les observateurs ?



En ce qui concerne les personnages : établir les relations spatiales établies entre les personnages ou les divers motifs (ce personnage nous regarde [il établit un contact direct avec nous], il tourne son regard vers l'extérieur [hors champ]...)

VARIANTE 1

- Dites pour chaque personnage/personne : le sexe, l'âge, la classe sociale, la nationalité, la profession.
- Décrivez l'habillement, l'apparence physique, la position, le caractère, les sentiments, les relations aux autres personnages/personnes de la photo.

VARIANTE 2

- De quels noms et adjectifs auriez-vous besoin pour décrire cette personne ?
- Décrivez l'attitude de la personne et l'expression de son visage.
- Quelle relation entretiennent les personnes ? Décrivez la position de leurs corps et leurs gestes.
- Quels sentiments expriment les personnes ?
- Quels sont les groupes humains représentés ?
- Quel **point de vue** le photographe a-t-il privilégié ? Où l'appareil photographique est-il placé : face au sujet [frontalement], plus haut [plongée], plus bas [contre-plongée] ?
- A-t-on l'impression que le photographe est très près de son sujet ?
- Le sujet regarde-t-il le photographe ?



S'interroger sur la position du photographe, c'est aussi se demander ce qu'il a voulu nous montrer, nous suggérer. [cf. approche iconographique].

QUELQUES EXEMPLES

- **Plongée** : *Esclave sur un « djermal »*, Malacca Straits, Indonésie, 2001, Francesco Zizoli ; *Crissy, Dean et Linda Damm*, Llano, Californie, États-Unis, 1994, Mary Ellen Mark
- **Contre-plongée** : *Dispensaire espace femmes* [Peter Caesar, Afghanistan]
- **Frontalité** : *Camp de déplacés de Guri-El*, Somalie, Peter Caesar ; *Joseph, 14 ans, enfant-soldat*, Cédric Gerbehaye, 2009

QUESTIONNEMENTS À SOULEVER

- Quelles sont les limites fixées à l'image (**cadrage**) ?
- La composition de l'image est-elle fermée (tout est dans l'image), y a-t-il quelque chose hors de l'image (hors-champ) ?



La photo de Thierry Falise *L'armée des seigneurs* (Birmanie 1994) est particulièrement appropriée pour étudier le cadrage.

- D'où vient la **lumière** ?
- Comment se distribue-t-elle dans l'image ?
- Quels effets (ombre, pénombre, lumière douce, violente ; contraste clair-obscur...) crée-t-elle ?



Quelques suggestions pour étudier la lumière et ses effets : *Doña Julia avec ses enfants et sa petite-fille* (Guatemala, 2003) de Miquel Dewever Plana ; *Sud Soudan* de Cédric Gerbehaye.

- Y a-t-il des différences de netteté dans l'image (**profondeur de champ**) ?



Liberia Guns, Teun Voeten joue sur la profondeur du champ.

- Est-ce un travail en noir et blanc (valeurs de gris), en couleurs ? Comment caractériser les couleurs utilisées ? Quelles sont les couleurs dominantes ? (**caractéristiques chromatiques**)
- Comment caractériser la **composition** (l'organisation des éléments de l'image) : symétrique, oblique, circulaire, en triangle... ? Certaines lignes paraissent-elles dominer ?

QUELQUES EXEMPLES

Oblique : *L'armée des seigneurs*, Birmanie, 1994, Thierry Falise ; *Jour d'arrivée massive au camp de Bati*, Éthiopie, 1984, S. Salgado ; Immigration mexicaine aux États-Unis (palissades le long de la frontière mexicaine), Pierre Buch...

D. APPROCHE ICONOGRAPHIQUE (OU INTERPRÉTATIVE)

Au terme de cette description, que peut bien représenter cette image, à quoi se rapporte-t-elle ? Qu'est-ce qui fait sens dans cette image ?

E. RELANCE VERS LES THÉMATIQUES DE L'EXPOSITION

Dans quel but cette photo a-t-elle été prise ? Que veut-elle montrer, susciter ?

- Quelle est la visée de cette photo ? En quoi s'agit-il d'une photo engagée ?
 - À qui s'adresse cette photo ?
 - Quelle est la place attribuée au spectateur ?
- Situez-la politiquement, socialement, économiquement. Pourquoi cette photo a-t-elle été choisie pour faire partie de l'exposition « Devoir de regard » ?

- Quels rapports entre cette photo et les droits humains ?
- Quels rapports entre cette photo et AI ?
- Quel article de la DUDH cette photo pourrait-elle illustrer ?
- Trouvez un article de la DUDH qui pourrait servir de légende à la photo.
- Donnez un titre à cette photo

F. PROLONGEMENTS

IMAGINER

- Dites les bruits, les odeurs.
- Que s'est-il passé avant la scène représentée ? Que se passera-t-il après ?
- À qui ou à quoi vous identifiez-vous dans l'image ? Racontez votre vie à la première personne.
- Imaginez le monologue intérieur d'un personnage/d'une personne ?
- Imaginez un dialogue entre les personnages représentés.

ORGANISATION PLASTIQUE DE L'IMAGE ET SENS

Si l'on désire terminer par une approche des caractéristiques plastiques de l'image, repartir de ce qui avait été exprimé au départ et relier caractéristiques plastiques de l'image et jugements initiaux.



SOURCES

- Lamailoux P., Arnaud M.-H. & Jeannard R. (1993), *Fabriquer des exercices de français*, Paris, Hachette Education (Pédagogies pour demain)
- Hambursin M. (2003), « Interroger l'image : peinture et photographie », *Français 2000*, n° 183-184, 79-88
- Husson Jean-Marie (2003), *Enseigner l'image. Réflexions sur les enjeux et les méthodes de la communication pédagogique*, CRDP de Poitou-Charente.
- Vadureau S. (1998), « Pour un enseignement spécifique à l'image et aux médias », *L'École des Lettres*, n° 11, Collèges, 3-24

EXEMPLE D'ANALYSE PHOTOGRAPHIQUE

Doña Julia avec ses enfants et sa petite-fille,
Guatemala, 2003
© Miquel Dewever



A. UNE DESCRIPTION

Un portrait de famille à l'intérieur d'une maison. Trois femmes (quel âge ont-elles ?), une petite fille et un jeune garçon posent face au photographe. Les trois femmes et la petite fille sont assises côte à côte. Le petit garçon est debout, il est partiellement caché par la fumée d'un foyer situé à l'avant-plan.

En regardant l'objectif, ils nous regardent.

La lumière crée des effets de clair-obscur donnant aux visages du relief. Cet effet de clair-obscur est renforcé par la rythmique graphique des jupes alternant bandes claires et sombres.

Nul effet de hors-champ signalant un extérieur de l'image : la composition est presque totalement refermée sur elle-même, centrée sur la famille.

B. UNE MISE EN ÉVIDENCE DES ÉLÉMENTS PERTURBATEURS

Deux éléments viennent cependant perturber cette stricte organisation. Dans le coin inférieur gauche, une oblique rentre dans le champ refermé de la photo. De cette oblique s'élève la fumée qui s'échappe du foyer.

Ces deux éléments contrastent avec le reste de la photographie :

- flou/net : le flou de la colonne de fumée contraste avec le caractère graphique des jupes et l'effet de découpe des visages ;
- clair/obscur – luminosité forte de l'oblique et de la colonne de fumée.

C. DES QUESTIONS POSSIBLES À PARTIR DE CES ÉLÉMENTS PERTURBATEURS

- Qui a décidé de la manière dont les personnages sont placés ?
- Qui a décidé d'utiliser la fumée et de laisser (volontairement, involontairement ?) le petit garçon partiellement caché ?
- Pourquoi seul le petit garçon est-il partiellement caché ?
- Ces contrastes sont-ils l'effet du hasard ?

L'utilisation au premier plan de la fumée du foyer a-t-elle quelque chose à voir avec l'histoire de cette famille ?

1, 2, 3... ACTION !

Tout au long de l'exposition « Devoir de regard », les élèves ont pu voir des photos qui les ont choqués, surpris, émus ou qui les ont particulièrement touchés. Ils ont la possibilité de convertir ces émotions en actions plus concrètes. La fin de l'exposition ne signifie donc pas la fin de leur engagement pour les droits humains : Amnesty International propose toute une série d'actions qu'ils peuvent réaliser selon leur envie et leurs possibilités afin de venir en aide à des individus en danger dans le monde entier.

DISPONIBLE

Un dossier pédagogique « **Passez à l'action** » pour les individus en danger est disponible. Il présente en détail les six individus en danger et toutes

les actions que vous pouvez faire dans l'exposition (écriture de cartes postales aux individus, signature de pétition en ligne) ou après votre visite (écriture de lettres avec modèles, organisation d'événements, etc.)

● N'hésitez pas à le commander auprès du secteur jeunes d'Amnesty Belgique, à l'adresse jeunes@aibf.be ou par téléphone au 02 543 79 08.

QU'EST-CE QU'UN INDIVIDU EN DANGER ?



Trois policiers arrêtent un activiste politique lors d'une manifestation à Baku, Azerbaïdjan © IRFS, 2011

Les individus en danger viennent de toutes les régions du monde : ils sont en danger parce qu'ils

sont journalistes, militants, avocats ou tout simplement parce qu'ils ne sont pas d'accord avec leur gouvernement. Ils sont poursuivis ou menacés par les autorités en raison de leurs opinions, de leur religion, de leur orientation sexuelle, de leur appartenance à une communauté, de leur genre... Ils courent un danger d'emprisonnement, de procès inéquitables, de mort et d'autres violations des droits humains internationaux et du droit humanitaire. Lorsqu'une personne ou un groupe de personnes est dans une situation représentant un danger immédiat (exécution imminente, risques de torture, état de santé alarmant, etc.) Amnesty International lance des actions auprès des citoyens pour se mobiliser massivement et faire pencher la balance du côté de la justice.

SIX INDIVIDUS QUI ONT BESOIN DE VOUS

Dans le cadre de la campagne « Devoir de regard », Amnesty a choisi de **centrer son combat sur 6 individus en danger**, chacun s'inscrivant dans les différentes campagnes menées par le mouvement. Ainsi, à travers leurs témoignages et leurs combats, on retrouve la campagne contre les **enfants-soldats**, celle pour la **liberté d'expression**, celle pour le **droit des femmes** ou encore celle sur les **conditions de vie des migrants dans l'Union européenne**. Vous pouvez agir avec vos élèves pour un ou plusieurs individus, pour leur libération ou l'amélioration de leur situation. Que vous ayez quelques minutes, quelques jours ou plusieurs mois à leur consacrer, il vous est possible de leur montrer votre soutien.

QUI SONT LES INDIVIDUS EN DANGER DE « DEVOIR DE REGARD » ?

DHONDUP WANGCHEN est un cinéaste tibétain. En octobre 2007, il a réalisé un documentaire intitulé *Leaving Fear Behind* (Surmonter la peur). Les personnes interrogées y expriment leur admiration pour le Dalaï-Lama et se montrent très critiques à l'égard des autorités chinoises. Dhondup a été arrêté par la police chinoise en 2008 et il attend toujours l'ouverture de son procès pour incitation au séparatisme. Il a déclaré avoir été victime de torture en prison. **Le régime chinois réprime très durement les artistes et les journalistes qui remettent en question son autorité** et dénoncent les violations des droits humains. Les Tibétains sont particulièrement à risque.

NARGES MOHAMMADI est une militante iranienne pour les droits humains et était la présidente exécutive du Centre de défense des droits humains de Téhéran. En 2011, elle a été condamnée à six ans d'emprisonnement pour rassemblement et collusion en vue de commettre des infractions compromettant la sécurité nationale et de propagande contre le régime. Ces accusations ont un lien évident avec **son activité militante**, que son gouvernement souhaite étouffer.

INÉS FERNÁNDEZ ORTEGA ET VALENTINA ROSENDO CANTÚ sont deux jeunes femmes mexicaines indigènes qui ont été violées par des membres de l'armée en 2002. Aucune véritable enquête n'a été menée et personne n'a été traduit en justice. Elles ont fait l'objet d'actes d'intimidation pour les amener à cesser leur combat et des membres de leurs familles ont été menacés de mort. C'est donc leur **liberté d'expression** qui est largement bafouée. Elles sont également le symbole de la double discrimination ethnique et sexuelle dont fait l'objet de nombreuses femmes indigènes au Mexique.

ALES BIALIATSKI est un défenseur des droits humains au Belarus et le président de l'organisation Viasna (un centre de défense des droits humains). Il a été arrêté et incarcéré en 2011 et purge une peine de quatre ans et demi pour avoir utilisé ses comptes bancaires personnels en Lituanie et en Pologne pour financer son organisation (le gouvernement ayant refusé qu'un compte bancaire en son nom soit ouvert au Belarus). Tout comme pour Narges, cet emprisonnement est sans nul doute une manœuvre pour **l'empêcher de continuer son combat pour les droits humains**.

LES EX-FILLES-SOLDATES DU BVES vivent dans un centre de réhabilitation en République démocratique du Congo, où elles passent environ trois mois avant d'être réintégrées à la société. Dans ce pays, près d'un enfant-soldat sur deux est une fille. Au sein des groupes armés, elles sont souvent mariées de force, subissent des violences sexuelles répétées dès leur plus jeune âge. Leur retour dans les communautés est souvent très difficile : les commandants acceptent difficilement de s'en séparer et elles sont souvent rejetées par leur famille. Certaines organisations comme le **BVES** (Bureau du Volontariat au service de l'Enfance et de la Santé) tentent de remédier à cette situation.

LES MIGRANTS ET DEMANDEURS D'ASILE DANS L'UE sont des « **êtres invisibles** », fuyant la persécution, la guerre ou la pauvreté. Trop souvent, ils trouvent une réalité différente que celle qu'ils avaient imaginée. La protection des frontières contre les arrivées de migrants ou de réfugiés est devenue plus importante que le respect de leur vie ou de leurs droits. La demande d'asile n'est pourtant pas un crime.

À VOTRE TOUR D'AGIR

Ces individus, femmes, hommes, groupes, jeunes et moins jeunes ont un point commun : ils sont en danger et ont plus que jamais besoin de soutien. Amnesty vous propose trois types d'actions différentes à mettre en pratique dès aujourd'hui.



© Amnesty International

UNE ACTION DE PRESSION :

Il s'agit d'écrire une lettre pour faire pression sur des personnes dont la responsabilité ou la position peut avoir un impact direct sur le sort de ces individus. Elle s'adresse la plupart du temps à un gouvernement. **Lors de l'exposition, à la fin de la visite, une borne interactive et/ou des pétitions permettront d'agir directement pour les individus en danger.**



© Maité Baldi

UNE ACTION DE SOUTIEN :

Il s'agit d'une lettre de soutien envoyée directement à la personne en danger ou à ses proches pour lui insuffler du courage et lui montrer qu'on ne l'oublie pas. **Lors de l'exposition, des cartes postales vous permettront d'écrire un message ou faire un dessin à quatre des six individus en danger. Ces cartes sont également disponibles sur commande.**



© Maité Baldi

UNE ACTION DE SENSIBILISATION

Si vous avez le temps, votre classe ou votre groupe de jeunes peut organiser plusieurs actions pour faire connaître à toutes les personnes de votre entourage la situation de ces individus. Vous pouvez organiser ou participer à un « midi d'action », à des **débats** ou profiter de **jours portes ouvertes** dans votre établissement pour faire **signer des pétitions, diffuser des vidéos** ou **distribuer des cartes postales**. Vous pouvez aussi **créer une page Facebook** ou un **blog** pour diriger un maximum de personnes vers le site www.isavelives.be où des pétitions en ligne peuvent être signées. **La presse** est également un vecteur primordial pour relayer le soutien aux personnes en danger : n'hésitez pas à l'inviter ou à lui envoyer des explications sur vos actions.

DES OUTILS DISPONIBLES

Les **fiches du dossier pédagogique** **Devoir de regard « PASSEZ A L'ACTION »** ainsi que **le site internet www.isavelives.be** peuvent vous donner des

indications sur la manière de rédiger les lettres de pression ou de soutien. Si vous avez des questions ou que vous recherchez des informations précises, le dossier pédagogique donne les **noms et coordonnées des différentes personnes qui travaillent sur les thématiques évoquées** et qui pourront vous aiguiller. Vous pouvez aussi vous rendre sur le **site jeunes d'Amnesty www.amnesty.be/jeunes** ou sur **sa page Facebook www.facebook.be/Amnesty-Jeunes** où vous trouverez des articles thématiques en rapport avec les campagnes actuelles.

RESSOURCES POUR L'ENCADRANT-E



Dossiers pédagogiques et dossiers d'exercices d'Amnesty International Belgique francophone disponibles sur commande à l'adresse jeunes@aibf.be ou sur le site www.amnesty.be :

- Dossier pédagogique 2013 Mon corps, mes droits — Droits sexuels et reproductifs des filles et des femmes (sortie prévue en septembre 2013)
- Dossier pédagogique 2012 Les enfants-soldats
- Dossier pédagogique 2011 La liberté d'expression
- Dossier pédagogique 2009 Exigions la dignité (santé, logement, droit à la sécurité et droit à une vie décente)
- Dossier Papiers Libres 2008 Les droits humains, je les dis, je les vis
- Dossier Papiers Libres 2005 Les dérives identitaires. Identités et discriminations. Avec une partie sur l'apartheid.
- Dossier Papiers libres 2004 La violence contre les femmes



PLUS D'INFORMATIONS SUR AMNESTY, SON HISTOIRE, SA MISSION, SON FONCTIONNEMENT :

- www.amnesty.be, rubrique Qui sommes nous ?
- www.amnesty.be/jeunes, rubrique Ressources/à propos d'Amnesty
- **Les droits humains par pays** : www.amnesty.be rubrique s'informer/Par pays
- **Rapport annuel 2013 d'Amnesty, la situation des droits humains dans le monde** : www.amnesty.org/fr/annual-report/2013



LES TEXTES DES DROITS HUMAINS :

- Déclaration universelle des droits de l'homme : www.un.org/fr/documents/udhr/
- Convention internationale des droits de l'enfant : www.droitsenfant.org/convention/
- Droits de regard. 1961-2011 : Amnesty et les photographes (2011), Arles, Actes Sud (Photo Poche Société)

TABLE DES MATIÈRES

Visiter l'exposition « Devoir de regard » : pour qui, pourquoi, comment ?	p.2
Fiche 1 : Imagine	p.4
Fiche 2 : Free association	p.7
Fiche 3 : Ralenti ! Tu arrives près de mon école	p.9
Fiche 4 : Liberté, j'écris ton nom	p.11
Fiche 5 : Free Nelson Mandela	p.13
Fiche 6 : S'il te plaît, dessine-moi Amnesty	p.15
Fiche 7 : Indignez-vous, engagez-vous	p.17
Fiche 8 : Pour une approche des photographies présentes dans l'exposition	p.18
1,2,3... Action !	p.21
Ressources pour l'encadrant-e	p.23



Ce parcours a été réalisé par les élèves et professeurs du Campus pédagogique (Mons) de la Haute École en Hainaut :

Kuynie Gobert, Elodie Goeminne, Bastien Goossens, Johannie Guillemaere, Ababio Jimmy, Nora Benabdelhoued, Mylène Dehut, Carmelo Mantino, Déborah Marenda, Eloïse Couty, Pierina Delisi, Nathalie Debailleux, Ornella Gallo, Pauline Mortier, Camille Rolland, Elodie Vienne, Alexia Zampunieris, Florence Brasseur, Philippe Deprèay, Myriam Desy, Marie-Colline Leroy, Didier Raimond, Hélène Vancomelbeke, Maryse Verhaert.

Amnesty International Belgique francophone tient à les remercier chaleureusement pour leur implication dans ce projet, et remercie Florence Brasseur pour tout le travail effectué.

Elsa Barbieri a réalisé la fiche 1,2,3... Action !

Graphisme : Vincent Riffart

Coordination et relecture : Zoé Spriet, responsable du programme jeunes d'Amnesty International Belgique francophone

Attention : les photographies présentées dans ce livret sont la propriété de leur auteur. Toute reproduction est donc strictement interdite.

Une publication du programme jeunes d'Amnesty International Belgique francophone.

Contact : 02 543 79 08/ jeunes@aibf.be

9, rue Berckmans

1060 Bruxelles

Tél. : 02/538.81.77

Fax : 02/537 37 29

www.amnesty.be

amnesty@amnesty.be

Compte :

IBAN BE85 0012 0000 7006

BIC GEBABEBB

